



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

SOUTIEN AU SECTEUR MANUFACTURIER : L'environnement peut jouer son rôle

Montréal, le 23 novembre 2007 - Présent aujourd'hui lors de l'annonce du plan d'action pour le secteur manufacturier, le président du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), M. Jacques Ruelland, s'est réjoui de la décision du gouvernement d'intégrer le développement durable dans son plan d'action. Se faisant, il reconnaît que l'environnement peut s'avérer un levier de développement.

Le plan d'action lance une invitation aux entreprises de saisir l'opportunité d'investir dans le développement de technologies plus propres et de protéger l'environnement tout en augmentant leur productivité. De l'avis du RNCREQ, le gouvernement fait ainsi la preuve qu'il peut mettre en pratique les principes qu'il a mis de l'avant dans la Stratégie gouvernementale sur le développement durable.

« En intégrant le développement durable dans le plan d'action pour le secteur manufacturier, le gouvernement démontre qu'un nouveau modèle de développement est possible et souhaitable. Loin d'être un frein à la rentabilité des entreprises, l'environnement peut offrir des opportunités d'affaires et contribuer à la compétitivité. En fait, en prenant en compte les dimensions environnementales, le secteur des affaires du Québec se donne un avantage et se prépare aux marchés de demain » a mentionné Jacques Ruelland, président du RNCREQ.

- 30 -

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a pour principal mandat d'être le porte-parole des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s'agit d'un réseau unique de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Information :

Chantal Rainville, Responsable des communications, Cell. (418) 254-6938